Formation

Les profilages racial et social



Description

À partir des travaux de la Commission, cette séance de formation permet de comprendre ce que sont le profilage et la discrimination systémique. En plus de la présentation de ces rapports, des données de recherche, de la jurisprudence et des témoignages, cette séance identifie les recours disponibles et les stratégies d'action pour agir contre le profilage des populations marginalisées.

Le contenu est abordé à l'aide de discussions, d'une approche participative, de mises en situation, d'exercices, d'échanges de bonnes pratiques et d'une présentation interactive.

Objectifs

- Se familiariser avec les articles pertinents de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec;
- Connaître les différentes formes de discrimination;
- Comprendre la définition et les indicateurs des profilages racial et social;
- Comprendre les conséguences du profilage;
- Connaître les différents recours et les stratégies d'action pour lutter contre le profilage.

Date et heure

21 avril 2020, de 9 h à 12 h

Contribution

10\$

Veuillez prendre note qu'un minimum de 25 participants est nécessaire pour tenir la formation.

Formation donnée par:

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est un organisme indépendant du gouvernement et remplit sa mission au seul bénéfice des citoyens et dans l'intérêt du public.

La mission de la Commission est d'assurer la promotion et le respect des droits énoncés dans la Charte des droits et libertés de la personne, la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Elle offre un service d'éducation-coopération avec toute organisation vouée à la promotion des droits et libertés de la personne, au Québec ou ailleurs.

Pour vous inscrire, cliquez sur <u>ce lien</u> avant le 20 mars 2020

